

# La borne de recharge à domicile bientôt obligatoire ?

écrit par Richard Mil | 26 novembre 2021



## La borne de recharge à domicile bientôt obligatoire ?

À partir de 2022, chaque nouveau logement construit au Royaume-Uni devra être équipé d'une borne de recharge pour voiture électrique. Cette initiative sera-t-elle aussi bientôt d'application chez nous ? Et si oui, le réseau sera-t-il suffisamment puissant ?

On le sait, la transition vers la voiture électrique entraîne étroitement le déploiement du réseau de recharge. Pour l'instant, **la couverture de bornes est encore insuffisante** et, naturellement, **chaque habitation ne dispose pas d'une installation** ad hoc. Il reste donc encore beaucoup à faire pour assurer cette transition vers des transports fonctionnant à l'électricité.

Il va de soi que ce **problème concerne la plupart des pays européens**. C'est pourquoi le gouvernement du Royaume-Uni a décidé de passer à la vitesse supérieure et de **rendre obligatoire l'installation d'une borne de recharge pour tous les nouveaux bâtiments, y compris les domiciles privés**, et ce **à partir de 2022**.

Le gouvernement espère ainsi disposer de suffisamment d'installations de recharge d'ici 2030 (date à laquelle la vente de nouvelles voitures à moteur à combustion au Royaume-Uni sera interdite). En sus, 145 000 stations de recharge seront ajoutées au réseau.

## La borne obligatoire en Belgique ?

```
<img      «      =      »      »      class=      »      »  
src= »https://img.gocar.be/v7/_cloud_wordpress_/2021/11/231449  
05/borne2.jpg?w=920&h=650&optipress=3&func=crop » data-  
src= »https://img.gocar.be/v7/_cloud_wordpress_/2021/11/231449  
05/borne2.jpg?w=920&h=650&optipress=3&func=crop » alt= »La  
borne de recharge à domicile bientôt obligatoire ? »  
width= »1200" height= »675">
```

Ce pari anglais est évidemment ambitieux, mais nécessaire pour assurer la transition énergétique pour tous. **En Belgique aussi il y a du mouvement.** En effet, **tous les nouveaux projets de construction doivent déjà accueillir des points de charge ou, à tout le moins, le câblage nécessaire** à l'installation d'une ou de plusieurs bornes.

En **Flandre**, cette nouvelle règle s'applique à tous les bâtiments résidentiels comptant au moins deux places de stationnement ainsi qu'aux bâtiments non résidentiels comptant au moins 11 places de stationnement. Et il est clair que ces normes deviendront encore plus strictes dans les années à venir.

**Bruxelles** exige quant à elle que les parkings de 10 places ou plus soient équipés de points de charge, tandis que la **Wallonie** impose une infrastructure de raccordement à partir de 11 places de stationnement.

Dans ce contexte, ce ne sera probablement qu'**une question de temps** avant que **chaque maison privée, qu'elle soit nouvelle ou rénovée, ne doive également être équipée d'une borne de recharge.** En Flandre, chaque foyer devra en tout cas être équipé d'une borne de recharge d'ici 2029, date à laquelle les ventes de voitures à moteur à combustion neuves cesseront dans la région. La Flandre a en effet décidé d'avancer l'échéance européenne fixée, elle, à 2035.

## **Un coût important**

```
<img      «      =      »      »      class=      »      »
src= »https://img.gocar.be/v7/_cloud_wordpress_/2021/11/231449
33/borne1.jpg?w=920&h=650&optipress=3&func=crop » data-
src= »https://img.gocar.be/v7/_cloud_wordpress_/2021/11/231449
33/borne1.jpg?w=920&h=650&optipress=3&func=crop » alt= »La
borne de recharge à domicile bientôt obligatoire ? »
width= »1200" height= »675">
```

L'installation nécessite par ailleurs **un investissement important** : il faut en effet tabler sur **au moins 1.500 euros** pour l'installation du point de charge et l'adaptation de l'infrastructure électrique qui l'accompagne.

En outre, **la contrainte est double**, car l'opérateur du réseau devra également adapter son infrastructure pour **faire face aux éventuels pics de consommation**. Actuellement, dans le cas de figure le plus contraignant, il n'y a que deux ou trois véhicules électriques qui sont chargés le long d'une même rue. Mais si ce nombre augmente considérablement, il faudra que **le réseau électrique soit en mesure de fournir la puissance nécessaire**.

Pour que la recharge soit possible pour un grand nombre de voitures électriques, il faudra passer par **un système de gestion intelligent**. Celui qui vous permet de cuisiner, puis de prendre une douche chaude, de faire tourner la machine à laver puis de recharger la voiture.

Tout cela, la technologie permet de le faire avec **le Smart Grid**, mais il faudra là aussi investir à la fois dans des compteurs intelligents autant que dans des appareils capables de communiquer entre eux.

La **situation actuelle est complexe**, notamment avec la hausse brutale et soutenue des prix de l'énergie. Il se dit en tout cas que **les fournisseurs d'énergie introduiront bientôt des tarifs différenciés** qui devraient inciter les consommateurs à répartir et étaler leur consommation de façon à **lisser la courbe de la demande**, donc à éviter les pics.

L'époque où on ne se préoccupait ni du moment de ponction ni du coût du kWh est clairement révolue. **Les prix de l'énergie sont hauts** et ils **continueront à augmenter** dans les mois et les années qui viennent.

<https://gocar.be/fr/actu-auto/electrique/la-borne-de-recharge-a-domicile-bientot->

[obligatoire?utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=go\\_daily\\_fr\\_v2](#)